

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUIN 2013
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

1. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 28 mars 2013.

ADOPTE

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 28 mars 2013.

APPROUVE

2. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais : Avis du Conseil Municipal.

Par délibération en date du 5 avril 2013, le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais qui porte sur les compétences suivantes :

- Modification du nombre de délégués communautaires, applicable après les élections municipales de mars 2014. La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) du 16 décembre 2010, modifiée par celle du 31 décembre 2012 prévoit notamment un plafonnement du nombre de conseillers et de vice-présidents. Elle réforme également les règles de suppléance.
- Suite à une évolution jurisprudentielle, il convient de retirer la compétence « construction et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » du bloc des compétences obligatoires de la CAB « équilibre social de l'habitat » des communautés d'agglomération pour la classer dans les compétences facultatives.

Conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal s'est prononcé sur ces modifications statutaires, qu'il a approuvé.

II. PERSONNEL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

3. Modification du tableau des effectifs.

ADOPTE

Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

4. Modification du régime indemnitaire.

ADOPTE

En application de décrets et/ou d'arrêtés ministériels, le Conseil Municipal a approuvé les modifications du régime indemnitaire suivantes :

- **Modification de l'Indemnité Spécifique de Service en faveur du cadre d'emploi des ingénieurs et des techniciens territoriaux I.S.S.**
- **Modification de l'attribution par grade de l'Indemnité d'Administration et de Technicité I.A.T.**
- **Modification de la prime de service et de rendement.**
- **Modification de l'Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures I.E.M.P.**

5. **Liste des emplois donnant lieu à concession de logement de fonction ou à convention d'occupation précaire avec astreinte.**

ADOPTE

Conformément au décret n°2012-752 du 9 mai 2012, portant réforme du régime des concessions de logement, il convient de fixer la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement ou moyennant une redevance, en raison notamment des contraintes liées à l'exercice de ces emplois.

III. VOIRIE ET RESEAUX

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

ADOPTE

6. **Convention d'adhésion à la centrale d'achat de la FDE (Fédération Départementale de l'Energie).**

Il est prévu de passer une convention avec la Fédération Départementale de l'Energie pour l'adhésion à la centrale d'achat qui prendra en charge les aspects financiers et administratifs des marchés publics en rapport avec ses activités.

ADOPTE

7. **Convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau pour le raccordement aux réseaux publics de collecte.**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'agence de l'eau pour le raccordement aux réseaux publics de collecte par le biais d'une participation financière reçue par la collectivité et reversée aux bénéficiaires.

ADOPTE

8. **Dossier de déclaration « Loi sur l'Eau » : Régularisation administrative des exutoires pluviaux sur le bassin de la station d'épuration Le Portel – Outreau. Validation du dossier « Loi sur l'Eau » - Transmission du dossier « Loi sur l'Eau » à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.**

L'étude relative au Schéma Directeur des Eaux Pluviales sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Outreau, Le Portel et Saint-Martin-Boulogne suivant un groupement de commande constitué entre les communes a été complétée pour répondre au volet pollution par la préparation d'un dossier « Loi sur l'Eau » du système d'assainissement pluvial. Il est proposé de transmettre à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer un dossier commun « loi sur l'eau » reprenant les spécificités validées en Conseil municipal des communes de Le Portel et d'Outreau.

9. **Classement de voiries dans le domaine public communal.**

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé le classement dans le Domaine Public Communal de voiries qui sont actuellement dans le Domaine Privé Communal.

| | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Angle rue Charles LAMARRE et Georges CLEMENCEAU | XH 81 |
| Rue FAIDHERBE | XB 548 |
| Rue CHAMPLAIN | AL 408 |
| Rue de TIHEN | XE 365 |
| Rue d'OUTREAU | AH 340 |
| Rue Pierre CLOSTERMANN | AD 787, et 789 |
| Rue Clément ADER | AD 785 |
| Rue Jean MERMOZ | AD 786 |
| Rue des CANADIENS | AD 442, 637, et 681 |
| Rue COQUEL | AH 339 |
| Rue Frédéric SAUVAGE | XE 175 |
| Rue Césaire GOURNAY | AI 198 |
| Rue du Brigadier ROCKINGHAM | AM 57 |
| Avenue Jean Baptiste GOURNAY | AI 456, AD 590, 617, 618, 619, 622, 624, 818 et 683 |
| Aire de Camping car | AC 122 |
| Boulevard d'ARRAS | AD 13, 14, 182, et 821 |
| Raquette d'accès au CAJ | AC 124 |
| Boulevard et Rue du Fort de COUPPES | AI 459, et 463 |
| Contre Allée boulevard Auguste HUGUET | AD 823 |
| Rue de REIMS et d'EPERNAY | AD 671 |
| Rue de VERDUN | XI 385 |
| Boulevard d'Alprech - résidence Dumont d'Urville | AL 179 et 427 |
| Rue de la Source | AL 300 |
| Rue Sezanne | AD 824 |

ADOPTE

10. **Vente amiable de parcelles de terrain sises rue Rolland à le Portel cadastrées AH 377 et AH 381.**
Le Conseil Municipal a approuvé la cession à l'amiable de parcelles de terrain cadastrées AH 377 et AH 381 de 75 m², pour un montant de 750 Euros, à Monsieur et Madame CABOCHE – Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

ADOPTE

11. **Opération de renouvellement urbain du quartier Carnot : cession amiable entre la Commune de Le Portel et Pas-de-Calais Habitat de parcelles de terrain sises rue Rolland et rue Sœur Renée Tack.**

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Carnot il est prévu pour les sites associés dénommés « rue Rolland » et « Daudet » la cession pour l'euro symbolique des parcelles suivantes :

Cession de la Commune à Pas-de-Calais Habitat :

AH 370 d'une superficie de 149 m²

AH 372 d'une superficie de 132 m²

AH 376 d'une superficie de 15 m²

AH 379 d'une superficie de 179 m²

AH 367 d'une superficie de 51 m²

Cession de Pas de Calais Habitat à la Commune :

AH 374 d'une superficie de 76 m²

AH 369 d'une superficie de 213 m²

ADOPTE

12. **Opération de renouvellement urbain du quartier Carnot : Cession amiable à Vilogia de la salle et des terrains sis 30 Ter rue Auguste Comte à Le Portel.**

Suite à l'exercice du droit de préemption urbain par la Commune, il convient de revendre à Vilogia la salle et les parcelles de terrains sis 30 Ter rue Auguste Comte, cadastrés AE 81, 82 et 506, de 573 m², 157 m² et 1.907 m², pour un montant 274.500 Euros, ce qui permettra la construction de logements dont certains seront repris dans le décompte de la reconstitution de l'offre locative contractualisée dans l'avenant à la convention ANRU.

IV. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

APPROUVE

13. **Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais : Avis du Conseil Municipal sur le projet de PADD Plan d'Aménagement et de Développement Durables du territoire.**

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la CAB se poursuit. Dans ce cadre les élus ont collectivement défini les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durables du territoire.

Le conseil communautaire a débattu de ces orientations lors de sa séance en date du 8 février dernier. Conformément au code de l'urbanisme, il appartient aux 22 communes d'organiser un débat au sein de leurs conseils municipaux sur le projet de PADD Plan d'Aménagement et de Développement Durables du territoire.

V. SUBVENTIONS : CADRE DE VIE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

14. **Dotation de Développement Urbain (DDU) pour 2013 :**

ADOPTE

Aménagement des espaces publics aux abords de l'opération de renouvellement urbain quartier Carnot.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement des espaces publics aux abords de l'opération de renouvellement urbain quartier Carnot pour un montant de 379.269,22 Euros HT et a décidé de solliciter une subvention de l'Etat au taux maximum au titre de la Dotation de Développement Urbain pour 2013.

15. **« Architectures et couleurs porteloises » : Subventions communales.**

ADOPTE

Dans le cadre de l'Opération « architectures et couleurs porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers pour la réalisation de travaux de façades.

VI. AFFAIRES SCOLAIRES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur POQUET*

16. **Restauration collective : Fixation des tarifs 2013-2014.**

ADOPTE

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2013 de **1,5 %**, correspondant à l'évolution de l'indice annuel de l'inflation.

17. **Garderies dans les écoles publiques : Fixation des tarifs 2013-2014.**

ADOPTE

Il a été décidé d'augmenter les tarifs des garderies dans les écoles publiques de la Ville de **1,5 %**, correspondant à l'évolution de l'indice annuel de l'inflation, et ce à compter du 1^{er} septembre 2013.

VII. CULTURE / DANSE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

18. **Espace culturel Philippe Noiret : Point d'information au Conseil Municipal.**

L'espace culturel Philippe Noiret est en fonction depuis janvier 2013. Il accueille le centre municipal de danse et une programmation culturelle coordonnée par la responsable de la médiathèque. Un règlement intérieur définissant le cadre d'utilisation de la salle a été rédigé et a été diffusé à chaque Conseiller Municipal à titre informatif.

19. **Centre Municipal de Danse : Tarifs 2013-2014.**

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé la grille tarifaire du Centre Municipal de Danse pour l'année 2013-2014.

VIII. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN.*

20. **Budget Ville :**

ADOPTE

- **Approbation du compte de gestion 2012 de Monsieur le Trésorier Municipal**

- **Vote du Compte administratif 2012**

- **Affectation du résultat d'exploitation 2012**

Le Conseil Municipal a :

→ approuvé le compte de gestion 2012 tenu par Monsieur le Trésorier Municipal.

→ approuvé le compte administratif 2012 tenu par Monsieur le Maire :

Résultat de clôture : Déficit d'investissement : **466.151,65 Euros**

Excédent de fonctionnement : **472.555,40 Euros**

Soit un excédent global de **6.403,75 Euros.**

→ statué sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012 qui est de **472.555,40 Euros.**

21. **Budget Assainissement :**

ADOPTE

- **Approbation du compte de gestion 2012 de Monsieur le Trésorier Municipal**

- **Vote du Compte administratif 2012**

- **Affectation du résultat d'exploitation 2012**

Le Conseil Municipal a :

→ approuvé le compte de gestion 2012 tenu par Monsieur le Trésorier Municipal.

→ approuvé le compte administratif 2012 tenu par Monsieur le Maire :

Résultat de clôture : Excédent d'investissement : **134.264,50 Euros**

Déficit de fonctionnement : **13.197,29 Euros**

Soit un excédent global de **121.067,21 Euros**.

→ statué sur l'affectation du déficit d'exploitation de l'exercice 2012 qui est de **13.197,29 Euros**.

22. Budget Ville 2013 : Décision modificative n°1.

ADOPTE

Budget équilibré en dépenses et en recettes à **2.567.616,65 Euros**.

23. Budget Assainissement 2013 : Décision modificative n°1.

ADOPTE

Budget équilibré en dépenses et en recettes à **148.898,50 Euros**.

**24. Compte administratif 2012 : Bilan de la politique foncière de la Ville :
POUR INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL.**

La loi du 8 février 1995 prévoit que le Conseil Municipal doit débattre une fois par an sur la politique foncière de la Ville. Le bilan des acquisitions et des cessions foncières est annexé au Compte Administratif.

Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.

25. Admission en non-valeur de titres.

ADOPTE

Il s'avère nécessaire de reconnaître l'admission en non-valeur des titres suivants pour un montant global de 847,55 Euros :

- Exercice 2006 : pour un total de 9,62 € - Titre n°260

- Exercice 2009 : pour un total de 107,71 € - Titre n°1042

- Exercice 2010 : pour un total de 164,33 € - Titres n°911 et n°956

- Exercice 2011 : pour un total de 565,89 € - Titres n°379 - n°380 - n°410 - n°411 - n°421 - n°858 - n°859 - n°1014 - n°1029 - n°1030 - n°1036 - n°1215

26. Taxe locale sur la publicité extérieure : Tarifs.

ADOPTE

Suite à l'arrêté ministériel du 10 juin 2013 actualisant pour 2014 les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure, le Conseil Municipal a fixé le montant de la taxe pour 2014.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

27. Dotation de Solidarité Urbaine 2012 - Rapport d'utilisation : POUR INFORMATION DU CONSEIL.

Conformément à la loi 96-142 du 21 février 1996, la Collectivité est tenue de présenter un rapport d'utilisation des crédits 2012 concernant les différentes actions entreprises dans le cadre du Développement Social Urbain.

Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.

28. Subventions aux associations : état complémentaire 2013 n°1.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé l'état complémentaire n°1 des subventions 2013 accordées aux associations, comme suit :

| | | |
|--------------|------------------------------------------------------|--------------|
| 6574-324 | Association 62480 | 300 € |
| 6574-512 | Association local des diabétiques de la Côte d'opale | 300 € |
| TOTAL | | 600 € |

29. Signature d'une convention entre la Commune et le Comité des Fêtes.

ADOPTE

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les collectivités locales sont obligées de définir la contrepartie des subventions allouées et de formaliser avec les bénéficiaires leur engagement réciproque dans le

cadre de conventions. C'est dans ce contexte, que l'Assemblée Municipale a autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Comité des Fêtes de Le Portel, pour l'exercice budgétaire 2013.

30. Signature d'une convention entre la Commune et l'Office de Tourisme.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention annuelle entre la Commune et l'Office de Tourisme de Le Portel, pour l'exercice budgétaire 2013.

31. Signature d'une convention entre la Commune et le Stade Portelois.

ADOPTE

Le versement des subventions aux clubs sportifs est soumis à une réglementation particulière, entres autres la signature d'une convention financière et la production d'un certain nombre de documents budgétaires relatifs à l'utilisation de la subvention pour des missions d'intérêt général. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une nouvelle convention annuelle de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités physiques et sportives pour l'exercice budgétaire 2013 entre la Commune et l'Association Stade Portelois.

IX. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

32. 6, 7 et 8 septembre 2013 : commémoration - 70^{ème} anniversaire et libération de la commune : hommage aux soldats Canadiens du Régiment de la Chaudière.

X. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2008-107 en date du 9 octobre 2008

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

✓ CAJ (Plage) Stages véliques – Avril 2013.

Le service des sports a organisé deux stages véliques pour des enfants de 7 à 15 ans, du 15 au 19 avril et du 22 au 26 avril 2013 au CAJ Plage. Par arrêté municipal n°2013-96 en date du 15 mars 2013 la participation financière a été fixée comme suit :

- 17 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune de Le Portel
- 34 euros pour les extérieurs.

✓ Stage cirque – Avril 2013.

Par arrêté municipal n°2013-97 en date du 15 mars 2013, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un stage cirque organisé par le service des sports pour des enfants de 7 à 13 ans, du 22 au 26 avril 2013 à la salle Léo Lagrange, comme suit :

- 8 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune de Le Portel
- 16 euros pour les extérieurs.

✓ Stage VTC et Sports d'opposition – Avril 2013.

Le service des sports a organisé un stage VTC – Sports d'opposition pour des enfants de 9 à 15 ans, du 22 au 26 avril 2013 à la salle Charles Humez. Par arrêté municipal n°2013-98 en date du 15 mars 2013 la participation financière a été fixée comme suit :

- 15 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune de Le Portel
- 30 euros pour les extérieurs.

✓ Stage Acrosport – Grs - Gym – Avril 2013.

Par arrêté municipal n°2013-99 en date du 15 mars 2013, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un stage Acrosport – Grs - Gym organisé par le service des sports pour des enfants de 6 à 15 ans, du 16 au 19 avril 2013 à la salle Charles Humez, comme suit :

- 8 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune de Le Portel

- 16 euros pour les extérieurs.

✓ **Stage Football – Avril 2013.**

Le service des sports a organisé un stage football pour des enfants âgés de 6 ans et plus, du 15 au 19 avril 2013 sur le terrain synthétique Jean Aubert. Par arrêté municipal n°2013-100 en date du 15 mars 2013 la participation financière a été fixée comme suit :

- 35 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune de Le Portel
- 50 euros pour les extérieurs.

✓ **Exercice du droit de préemption urbain pour des immeubles sis 191 bis, 193, 195 et 197 rue Carnot.**

Par arrêté municipal n°2013-105 en date du 25 mars 2013 la Commune a exercé son droit de préemption urbain pour des immeubles sis 191 bis, 193, 195 et 197 rue Carnot à Le Portel, cadastrés AI 398, 399, 440 et 445, appartenant à Monsieur Jean Antoine DE WEERDT, pour un montant de 180.000 Euros H.T.

✓ **CAJ (Club House) Sorties organisées pendant les vacances de Printemps 2013.**

Trois sorties ont été organisées pendant les vacances de Printemps, à l'attention des jeunes titulaires de la carte « pass-jeunes » et fréquentant habituellement le CAJ (Club House). La participation financière a été fixée par arrêté municipal n°2013-114 en date du 29 mars 2013 comme suit :

| Lieux | Dates | Participation Financière |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Sortie à Hélicéa (Patinoire) | Jeudi 18 avril 2013 (14 jeunes) | 2 € |
| Sortie à Paris (dont visite du stade de France) | Jeudi 25 avril 2013 (14 jeunes) | 5 € |
| Sortie « Pêche à Tingry » | Vendredi 26 avril 2013 (14 jeunes) | 5 € |

✓ **Après-midi dansant organisé à la salle Yves Montand par le service seniors le vendredi 29 mars 2013.**

La participation financière à un après-midi dansant organisé à la salle Yves Montand le vendredi 29 mars 2013 a été fixée par arrêté municipal n°2013-117 en date du 29 mars 2013, comme suit : 7,20 euros pour les adhérents et 9,20 euros pour les non adhérents ((le tarif comprenait : la boisson, la pâtisserie et l'animation).

✓ **Repas dansant organisé à Bouquehaut par le service seniors le jeudi 11 avril 2013.**

Par arrêté municipal n°2013-118 en date du 4 avril 2013, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un repas dansant organisé à Bouquehaut au restaurant « La Hétraie » le jeudi 11 avril 2013, comme suit : 20 euros pour les adhérents et 22 euros pour les non adhérents ((le tarif comprenait : le transport, le repas et l'animation).

✓ **Exercice du droit de préemption urbain pour un immeuble sis 30 ter rue Auguste Comte.**

Par arrêté municipal n°2013-124 en date du 12 avril 2013 la Commune a exercé son droit de préemption urbain pour un immeuble sis 30 ter rue Auguste Comte à Le Portel, cadastré AE 81, 82 et 506, appartenant à l'Association Diocésaine d'Arras, pour un montant de 250.000 Euros H.T.

✓ **Attribution du marché à procédure adaptée concernant les travaux dans les bâtiments communaux.**

Par arrêté municipal n°2013-129 en date du 4 avril 2013, le marché mapa 13.01 concernant les travaux dans les bâtiments communaux est attribué aux sociétés et pour les montants suivants :

✓ **Lot n°1** : menuiseries extérieures PVC

Société DELBARRE - 114, rue Lamendin – 62980 VERMELLES

Montants : Tranche ferme : 30 351 € HT

Tranche conditionnelle : 72 923 € HT

✓ **Lot n°2** : pose de bardage

Société Charles DELATTRE - Zone Industrielle - B.P. 44 - 62630 ETAPLES - Montant : 9 697.96 € HT

✓ **Lot n°3** : mise en peinture intérieure et pose de revêtement de sol

Société DUFOUR PEINTURE – 62720 WIERRE EFFROY - Montant : 17 012 € HT

✓ **Lot n°4** : pose d'un faux-plafond acoustique

Société BLANPAIN Denis – 180, rue J. Talmant – 62830 SAMER - Montant : 7 868 € HT

✓ **Lot n°5** : surtoiture sur une couverture existante en amiante-ciment

Société Charles DELATTRE - Zone Industrielle - B.P. 44 - 62630 ETAPLES - Montant : 54 369.50 € HT

✓ **Ouverture de crédit d'un montant maximum de 1.500.000 Euros auprès de la Société Générale.**

Pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, la Ville de Le Portel a contracté auprès de la Société Générale une ouverture de crédit d'un montant maximum de 1.500.000 Euros, par arrêté municipal n°2013-130 en date du 12 avril 2013, dans les conditions suivantes :

Durée : 12 mois

Index des tirages et taux d'intérêt :

EURIBOR 1 semaine + 2,50 % pour des tirages d'une durée préfixée de 7 jours

EURIBOR 2 semaines + 2,30 % pour des tirages d'une durée préfixée de 14 jours

EURIBOR 3 semaines + 2,10 % pour des tirages d'une durée préfixée de 21 jours

EURIBOR 1 mois + 1,80 % pour des tirages d'une durée préfixée d'un mois

Périodicité de facturation des intérêts : à terme échu de l'index

Forfait de gestion : 1.500 € - Frais de dossier : 500 €

Commission de confirmation : 0,30 % l'an perçue trimestriellement d'avance.

✓ **Régie publicitaire : tarifs des encarts publicitaires de la brochure Festiv'été 2013.**

Conformément à l'arrêté municipal n°2013-144 en date du 24 avril 2013, la réalisation de la brochure « Festiv'été brochure de présentation des festivités de la saison estivale 2013 » se fera en application de la grille tarifaire suivante :

| Emplacement | Quadrichromie |
|-------------|---------------|
| 1/8 page | 79 € |
| 1/4 page | 158 € |
| 1/2 page | 236 € |
| 1 page | 314 € |

✓ **Repas dansant organisé à Saint Inglevert par le service seniors le vendredi 17 mai 2013.**

La participation financière à un repas dansant organisé à Saint Inglevert au restaurant « Estaminet Palace » le vendredi 17 mai 2013 a été fixée par arrêté municipal n°2013-156 en date du 3 mai 2013, comme suit : 33 euros pour les adhérents et 35 euros pour les non adhérents ((le tarif comprenait : le transport, le repas et l'animation).

✓ **Pass jeunes (atelier de danse moderne) : fête de fin d'année.**

Dans le cadre des activités de la carte « Pass jeunes », l'atelier de danse moderne a présenté son spectacle de fin d'année le samedi 15 juin 2013 à 20 heures 30, à la salle Yves Montand. Par arrêté municipal n°2013-179 en date du 22 mai 2013 le droit d'entrée a été fixé à 3 euros (gratuité pour les enfants de moins de 6 ans) – Buvette : 1 euros les boissons.

✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : « Séjour de découverte du Québec organisé en septembre 2013 » : Tarifification.**

Un séjour de découverte du Québec sera organisé du 18 au 28 septembre 2013. Par arrêté municipal n°2013-211 en date du 30 mai 2013, Monsieur le Maire en a fixé la tarification comme suit : Coût forfaitaire par participant 1.500 Euros. Un acompte de 30 % devra être versé lors de l'inscription (450 Euros). Le solde du séjour pourra faire l'objet de plusieurs versements.

✓ **Régie de recettes : « dons et quêtes aux mariages » : modification.**

Par arrêté municipal n°2013-230 en date du 4 juin 2013, les précisions suivantes ont été apportées :

- Les moyens de paiement pouvant être acceptés par le régisseur sont les suivants : numéraire et chèques.
- Les encaissements se font contre délivrance de quittances.

✓ **Régie de recettes : Produits des locations de salles communales et produits annexes : modification.**

Par arrêté municipal n°2013-231 en date du 4 juin 2013, les précisions suivantes ont été apportées :

- Les moyens de paiement pouvant être acceptés par le régisseur sont les suivants : numéraire et chèques.
- Les encaissements se feront contre délivrance de quittances.
- La mention suivante : « Le règlement peut également intervenir par virement sur le Compte Courant Postal de Monsieur le Trésorier Municipal » figurant dans l'acte de création (Article 4) est supprimée.

✓ **Prêt d'un montant de 16.732,04 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France et de John Deere Financial.**

Pour financer l'acquisition d'un broyeur de branches, la Ville de Le Portel a contracté auprès du Crédit Agricole Nord de France et de John Deere Financial un prêt d'un montant 16.732,04 Euros, par arrêté municipal n°2013-233 en date du 6 juin 2013, dans les conditions suivantes :

- Durée : 4 ans
- Taux d'intérêt annuel fixe: 2,26 % l'an
- Périodicité : Annuelle

✓ **Prêt d'un montant de 17.892,16 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France et de John Deere Financial.**

Par arrêté municipal n°2013-234 en date du 6 juin 2013, la Ville a contracté auprès du Crédit Agricole Nord de France et de John Deere Financial un prêt d'un montant 17.892,16 Euros, pour financer l'acquisition d'un véhicule électrique de type Gator, dont voici les conditions :

- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt annuel fixe: 0 % l'an
- Périodicité : Annuelle

✓ **Tarification du repas dansant du vendredi 21 juin 2013 - Fête de la musique.**

Dans le cadre des activités proposées aux aînés, le service seniors a organisé un repas dansant, à la salle Yves Montand, le vendredi 21 juin 2013. La tarification a été fixée par arrêté municipal n°2013-247 en date du 11 juin 2013, comme suit :

| | |
|------------------------------------|--------|
| Repas et Guinguette | 12 € |
| Repas seul | 6 € |
| Guinguette seule | 5 € |
| Café et bouteille d'eau | 0.50 € |
| 1 verre de vin | 1.00 € |
| 1 verre de jus d'orange ou de coca | 1.00 € |
| 1 bière | 1.50 € |
| 1 kir | 1.00 € |
| 1 part de tarte | 1.20 € |

XI. MANIFESTATIONS

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Principales manifestations programmées en juillet-août avec notamment le programme des « festiv'été » :**

- Jeux de plage à côté du poste de secours du 10 juillet au 18 août - 2 € les 10 minutes - 4 € les 30 minutes - 5 € les 2 H - forfait semaine/Carte de fidélité
- Ouverture du musée ARGOS (Musée radio maritime - site d'Alprech) les mercredis et samedis de 14 H 30 à 17 H jusqu'au 28 septembre (sauf 13 juillet) - visite gratuite - renseignements Office de Tourisme 03-21-31-45-93 pour les groupes
- Chaque après-midi du 8 juillet au 2 août : venez rejoindre l'équipe des ludothécaires qui vous proposeront des jeux au Parc de la Falaise (côté accueil) - En cas de mauvais temps, l'accueil se fera aux P'tits Pirates à la Mairie Annexe d'Henriville
- Vendredi 5 juillet : Acrobatic Athlétic Gym L'équipe de l'Athlétic Gym composée d'athlètes de haut niveau (champions de France, d'Europe et du Monde) vous présente son show - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Place de l'Eglise 21 H
- Samedi 6 juillet : Nuit sur la Plage Akua Naru / Otis Taylor - Festival de la Côte d'Opale - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Dimanche 7 juillet :
 - Vide Grenier - Réservations au Coq Gaulois 03-21-10-56-51 – UCALP - Place de l'Eglise
 - Vide grenier - Réservations Mme Lovergne 06-67-93-53-69 – Association HLM orange - rues de la Libération et Abbé Boidin
 - Bénédiction de la Mer - Au Calvaire - rue du Monaclin
 - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
 - Le Diari - Chorale venue du pays de Montbéliard. Au programme : chants traditionnels mais aussi des textes de grands artistes français – Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Eglise St Pierre - St Paul 20 H 30
 - Podium de la Flottille - 17 H - Kiosque de la Plage
- Lundi 8 juillet : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 – Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10 H à 11 H 30
- Mercredi 10 juillet : Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Jeudi 11 juillet :
 - Visite du Château Musée de Boulogne - Collection de masques d'Alaska d'Alphonse Pinart (sur réservation à la Médiathèque 03-91-90-14-00) - 3 € - RDV à la Médiathèque 14 H 30
 - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H

- Soirée des Ch'tis - Soirée de rire avec Jean Pierre Coppin et Sylvie & Co(q)s - Ville et Comité des Fêtes - 7 € - 5 € (moins de 16 ans) Salle Yves Montand 21 H
- Vendredi 12 juillet : Le Grand Podium - Ce soir, place aux années 80 avec en 1ère partie Olivier et Joël. En seconde partie, Sloane et le Groupe Goldmen - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Place de l'Eglise (Yves Montand suivant météo) 21 H
- Samedi 13 juillet :
 - Sortie de pêche en mer - Sortie à bord d'un flobart (réservation à l'Office de Tourisme 03-21-31-45-93) - Barsiers Portelois - 15 € la demi-journée - Parc à bateaux des Barsiers 9 H à 12 H - 14 H à 17 H
 - Journée country plein air - Restauration sur place - Texas Dancing Country - Entrée du Parc de la Falaise à partir de 10H
 - A la recherche de ses ancêtres - Initiation à la généalogie (découverte des techniques, outils et instruments de recherche - aide à la réalisation de sa généalogie) - Sur réservation au 03-91-90-14-00 - Médiathèque et Société Généalogique de la Côte d'Opale - Entrée libre - tout public – A la Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 H 30
 - Soirée des 2 Portel - Dégustation de poisson grillé dans une ambiance chaleureuse - Association de Sauvegarde du Fort de l'Heurt et du Patrimoine Portelois - Descente de plage - A partir de 18 H
 - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
 - Feu d'artifice - En cas de mauvais temps report le 27 juillet - Plage 23 H
- Dimanche 14 juillet :
 - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
 - Les Fragueules - Musique festive et bonne humeur contagieuse avec ce groupe prêt à tout pour mettre le feu sur scène - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Lundi 15 juillet : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10 H à 11 H 30
- Mercredi 17 juillet :
 - Tournée d'été de la Ligue Nord - Pas-de-Calais de Football - Tournoi de beach soccer - défis foot - jeux - quiz - tir radar et de précision - démonstrations de freestyle, footdanse, battles... Animations gratuites pour petits et grands – Organisée par la Ligue de Football - Face au CAJ Plage - A partir de 10 H
 - Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech (construite de 1875 à 1880) vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit du Pas-de-Calais (durée 1 H) - Gratuit - Parking du Fort 10 H
 - Concours de mini-golf en famille - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner Office de Tourisme 4 € Entrée nord du Parc de la Falaise 14 H 30
 - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Jeudi 18 juillet :
 - Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel (durée 2 H) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
 - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H
 - Soirée des Légendes - Erick Marguerie chante Michel Sardou - Claudio Acquiceli chante Claude Barzotti - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage (Yves Montand suivant météo) 21 H
- Vendredi 19 juillet :
 - Les Découvertes Animées "A la découverte des oiseaux" - Entre ciel et mer, venez à la découverte des oiseaux du bord de mer et des jardins (prévoir jumelles - durée 1 H 30) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 19 H 30
 - Opalines Fire - Spectacle des majorettes avec leurs batterie et fanfare (repli salle Yves Montand à 21 H suivant météo) - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Stade Amour Sergent 22 H
- Samedi 20 juillet :
 - Braderie semi-nocturne - Inscriptions au Service Technique de la Mairie 03-21-87-73-80 - boulevard Pasteur et rues adjacentes - 15 H à 24 H
 - Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laves de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
 - Frank Michaël & son orchestre en concert - Billetterie : Office de Tourisme - places numérotées et limitées - Comité des Fêtes - Enzo Production - Nos Belles Années - 40 € - 35 € et 30 € - Salle Carpentier 20 H 45
- Dimanche 21 juillet :
 - Mini-village Disney - Jeux gonflables - animations avec les personnages Disney... Association HLM Orange - Parc de la Falaise 10 H à 18 H
 - La Guinguette du Parc - Avec Olivier et Joël - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
 - PHENIX - Ce soir Solange, Denis, Alain et Laurent vous feront danser et chanter - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit -Kiosque de la Plage 21 H
- Lundi 22 juillet : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10 H à 11 H 30

- Mardi 23 juillet : Les Découvertes Animées "Secrets de bota" - Chaque être vivant, qu'il soit animal ou végétal, possède des caractéristiques qui lui sont propres. Certains profitent de celles-ci pour leur survie et d'autres, tels que l'Homme, pour se nourrir, se guérir ou tout simplement se divertir. Partons à la rencontre de ces espèces dans l'espace de nature qu'offre le Parc de la Falaise (durée 1 H 30) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
- Mercredi 24 juillet :
- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech (construite de 1875 à 1880) vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit du Pas-de-Calais (durée 1 H) - Gratuit - Parking du Fort 10 H
 - Concours de dessin sur le thème de la mer - Concours ouvert aux enfants de 5 à 12 ans (inscription à l'Office de Tourisme, au 03-21-31-45-93) - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 1 € - Sur les quais 14 H 30
- Jeudi 25 juillet :
- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel (durée 2 H) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
 - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H
- Samedi 27 juillet :
- Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
 - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Dimanche 28 juillet :
- Tournoi de foot de plage - 12 équipes de 7 joueurs dont 1 gardien (60 € par équipe) - Renseignements au 06-22-72-30-88 - Club des Amis de la Plage - Plage - 10 H à 19 H
 - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
- Lundi 29 juillet :
- Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10H à 11H30
 - Les Découvertes Animées "Quand la mer se retire". Souvent méconnu, l'univers des crabes, moules et autres anémones de mer vous livre ses secrets au pied de la moulière du Fort de l'Heurt (prévoir bottes - durée 1 H 30) - Gratuit - Poste de Secours 10 H 30
- Mercredi 31 juillet :
- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech (construite de 1875 à 1880) vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit du Pas-de-Calais (durée 1 H) - Gratuit - Parking du Fort 10 H
 - Chasse au Trésor - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 4 € - Parc de la Falaise 14 H 30
- Chaque après-midi du 5 au 23 août : venez rejoindre l'équipe des ludothécaires qui vous proposeront des jeux au Parc de la Falaise (côté accueil) - En cas de mauvais temps, l'accueil se fera aux P'tits Corsaires - 180 rue Carnot
- Jeudi 1er août :
- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel (durée 2 H) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
 - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H
- Vendredi 2 août : Les Découvertes Animées "Voyage en falaise" - Au fil de la plage et de la falaise, à travers sentier des douaniers et crique sauvage, notre patrimoine historique et son cadre naturel se racontent à chaque pas (durée 3 H - balade de 5/6 km) - Gratuit - Poste de Secours 15 H
- Samedi 3 août :
- Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
 - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Dimanche 4 août :
- Vide Grenier - Réservations au Coq Gaulois - 03-21-10-56-51 - UCALP - Place de l'Eglise
 - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
 - Fête de la Moule - Chez les restaurateurs Portelois - Ville et Comité des Fêtes - Dès 12 H
 - Podium avec les Opalines - Johnny Franck - Eddy Parker - Sur les quais (Yves Montand suivant météo) 21 H
- Lundi 5 août : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10 H à 11 H 30
- Mardi 6 août :
- Visite du Musée du quai Branly à PARIS - Arts d'Afrique - d'Asie - d'Océanie et d'Amérique. L'espace dédié aux Amériques abrite des masques d'Alaska, des masques et figurines du Groënland et des productions inuits. (Sur réservation à la Médiathèque 03-91-90-14-00) - 10 € - RDV à la Médiathèque 8 H
 - Les Découvertes Animées "Secrets de bota" - Chaque être vivant, qu'il soit animal ou végétal, possède des caractéristiques qui lui sont propres. Certains profitent de celles-ci pour leur survie et d'autres, tels que l'Homme, pour se

nourrir, se guérir ou tout simplement se divertir. Partons à la rencontre de ces espèces dans l'espace de nature qu'offre le Parc de la Falaise. (durée 1 H 30) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H

→ Mercredi 7 août :

- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech (construite de 1875 à 1880) vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit du Pas-de-Calais (durée 1 H) - Gratuit - Parking du Fort 10 H
- Concours de Puzzle en famille - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner. Office de Tourisme 4 € Esplanade menant à l'Epi 14 H
- Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H

→ Jeudi 8 août :

- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel (durée 2 H) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
- Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H
- Soirée des coups de cœur - Avec Christophe Ratel - Aymeric et la troupe NORDSUD - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Salle Yves Montand 21 H

→ Vendredi 9 août :Opalines Fire - Spectacle des majorettes avec leurs batterie et fanfare (repli salle Yves Montand à 21 H suivant météo) - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Stade Amour Sergent 22 H

→ Samedi 10 août :

- Sortie de pêche en mer Sortie à bord d'un flobart (réservation à l'Office de Tourisme - 03-21-31-45-93) - Barsiers Portelois 15 € la demi-journée - Parc à bateaux des Barsiers 9 H à 12 H - 14 H à 17 H
- Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
- Soirée des Légendes - JJ Renaud chante Renaud et Frédéric Lamory chante Gilbert Montagné - Ville et Comité des Fêtes -Gratuit - Kiosque de la Plage (Yves Montand suivant météo) 21 H

→ Dimanche 11 août :

- Braderie - Réservations Restaurant de la mer 09-65-35-13-57 ou au Portelois 03-21-31-44-60 - UCALP - Sur les quais
- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30

→ Lundi 12 août :

- Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10H à 11H30
- Les Découvertes Animées "Quand la mer se retire" - Souvent méconnu, l'univers des crabes, moules et autres anémones de mer vous livre ses secrets au pied de la moulière du Fort de l'Heurt (prévoir bottes - durée 1 H 30) - Gratuit - Poste de Secours 10 H 30

→ Mardi 13 août :Soirée des Légendes - Suzie Robert's chante Dalida - Rosa chante Annie Cordy - Ville et Comité des Fêtes -Gratuit - Kiosque de la Plage (Yves Montand suivant météo) 21 H

→ Mercredi 14 août :

- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech (construite de 1875 à 1880) vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit du Pas-de-Calais (durée 1 H) - Gratuit - Parking du Fort 10 H
- Chasse au Trésor Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 4 € - Parc de la Falaise 14 H 30
- Concert Alain Delorme - Cet artiste du groupe Crazy Horse nous propose un autre répertoire. Réservation Office de Tourisme et sur place - Nos Belles Années et Comité des Fêtes - 7 € - Eglise Saint Pierre - Saint Paul 21 H

→ Jeudi 15 août :

- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
- Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H
- Soirée des 2 Portel - Dégustation de poisson grillé dans une ambiance chaleureuse - Association de Sauvegarde du Fort de l'Heurt et du Patrimoine Portelois - Descente de plage - A partir de 18 H
- Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Feu d'artifice En cas de mauvais temps report le 17 août - Gratuit - Plage 22 H 30

→ Vendredi 16 août :

- Les Découvertes Animées "A la découverte des oiseaux" - Entre ciel et mer, venez à la découverte des oiseaux du bord de mer et des jardins (prévoir jumelles - durée 1 H 30) - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 19 H 30
- Soirée des Légendes - Patrice Le Guen chante Pierre Bachelet - Anthony Cain chante Mike Brant - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage (Yves Montand suivant météo) 21 H

→ Samedi 17 août :

- Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
- Soirée toutes générations - La Soirée des Lumières avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H

→ Dimanche 18 août :

- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30
- Fête du Welsh - Chez les restaurateurs Portelois - Dès 12 H
- Floriane Debesque, Voix d'Opale en 1ère partie puis Grand Podium avec Début de Soirée - Jean Pierre Mader et Cookie Dingler - Ville et Comité des Fêtes - Place de l'Eglise (Yves Montand suivant météo) 21 H
- Lundi 19 août : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 10 H à 11 H 30
- Mercredi 21 août : Concours de mini-golf en famille - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 4 € - Entrée nord du Parc de la Falaise 14 H 30
- Jeudi 22 août :
 - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant l'Office de Tourisme 18H30 à 20H
 - Soirée repas-spectacle Après un repas pris sur le pouce place au spectacle avec Laurette Goubelle qui chante Piaf - Salvatore Gallo qui rendra hommage à Tino Rossi et Luis Mariano - Kathy Lena interprétera Pétula Clark - réservations à l'Office de Tourisme 03-21-31-45-93 - Ville et Comité des Fêtes - 12 € - Salle Yves Montand 19 H
- Vendredi 23 août : PHENIX - Concert toutes générations avec ce groupe Portelois - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Samedi 24 août : Les Voix d'Opale Les finalistes de l'année dernière : Mélody Bocquet - Valérie Masset - Michel Bultel - Floriane Debesque et Christophe Langagne, leur parrain - 2ème partie avec un hommage à Elvis Presley par Elvis Junior - Réservations à l'Office de Tourisme 03-21-31-45-93 - Ville et Comité des Fêtes - 5 € - Salle Yves Montand 20 H 30
- Dimanche 25 août :
 - Vide grenier - Barbecue sur place - Réservations Mme Lovergne 06-67-93-53-69 - Association HLM orange - Moulin Bleu
 - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise (Yves Montand suivant météo) 15 H 30

XII. QUESTION SUPPLEMENTAIRE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur MARIETTE*

33. Classes d'Eveil et de Découverte du Mont de Coupes : Reconduction des séjours « Classes Equinoxe » et tarification 2014.

ADOpte

Date d'affichage : Le 28/06/2013